



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **A - M RENOVATIONS SARL**,
Rue Jean-André Venel 148, 1400 Yverdon-les-Bains
2. Déclaration de faillite: 08.11.2016
3. Suspension de faillite: 13.12.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.01.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : tous travaux de rénovation et l'exploitation d'une entreprise de plâtrerie et peinture.

Office des faillites de l'arrondissement de
la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

03229271

